Histoire mondiale des relations internationales, de 1945 à 2011

HIS4467

Session : automne 2025
Horaire : mercredi, de 9H30 à 12H30

Professeur : Christopher Goscha
Bureau : A6130 (Aquin)
Adresse email : goscha.christopher@uqam.ca
Heures de bureau : lundi de 9H00 à 12H00
Moodle : https://www.moodle2.uqam.ca

Présentation du cours :
Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les pays européens dominaient le système international, ainsi que de vastes espaces du monde afro-asiatique qu'ils avaient colonisés au 19ème siècle. Cette guerre véritablement mondiale pour la première fois, terminée en 1945, mit fin à la prépondérance européenne en ouvrant la voie à un nouvel ordre mondial dominé par les deux grandes puissances sorties vainqueurs du conflit : les Etats-Unis et l'Union soviétique. La Guerre froide – née de l'opposition idéologique entre ces deux puissances 'communiste' et 'capitaliste' remontant au début du 20ème siècle – dominera les relations internationales jusqu'en 1991. Ce conflit suscitera des échanges, connexions et transformations profondes dans le système international, tant dans le bloc de l'ouest que dans celui des communistes. Mais le système international ne s'en est pas moins transformé d'autres façons qui méritent de retenir toute notre attention. La décolonisation de l'Asie et de l'Afrique depuis 1945 occupera une place importante dans notre réflexion sans oublier les conflits qui ont frappé le « Global South » jusqu'au début du 21ème siècle (Cuba, Vietnam, le Moyen-Orient). Le rôle joué par des pays non-occidentaux dans la construction d'un nouveau système international est fondamental. Nous verrons aussi que la diplomatie est un enjeu social, culturel et transnational. Le but fédérateur de ce cours est d'examiner ensemble comment le système international est fait d'histoires croisées, connectées, toujours plus dynamiques – de l'Est en Ouest, du Nord au Sud, relayant un ordre à un autre, jusqu'au début du 21ème siècle et non sans des résistances.

Organisation et buts du cours

Ce cours s'organise d'une façon géographique et thématique autour de la question des transformations croisées du système international jusqu'à présent. Les trois premiers cours examineront les origines et la mondialisation de la Guerre froide de l'Europe jusqu'en Asie et ailleurs. Toujours sous cette optique, deux autres cours examineront l'interaction entre le Nord et le Sud pendant la Détente et lors de la rupture de l'axe sino-soviétique. Pour mieux cerner les transformations du système international depuis 1945, ce cours adoptera aussi une approche thématique, avec des séances consacrées à « la diplomatie culturelle en relations internationales », à « la question nucléaire et la peur » et à « la décolonisation des relations internationales », entre autres. Ces deux axes d'analyse (géo-historique et thématique) s'entrecroisent dans le temps et dans l'espace tout en prenant en compte les résistances et les obstacles à ces connexions jusqu'au début du 21ème siècle.

Ce cours se donne comme objectifs principaux :

– d'initier l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements et personnalités dans l'histoire des relations internationales depuis 1945 jusqu'à présent ;
– de permettre à l'étudiant(e) de dégager et d'analyser les grands thèmes et problèmes historiographiques de l'histoire internationale depuis 1945 ;
– de penser l'histoire des relations internationales d'une nouvelle façon, en dépassant les cadres « national » ou « régional », afin de mettre en relief les connexions, les réseaux et les échanges qui ont façonné le système international d'aujourd'hui sans pour autant oublier les résistance ni l'importance des Etats ;
– de fournir les éléments structurants pour un approfondissement ultérieur ou de compléter des cours plus spécifiques portant sur l'histoire d'une région, d'un État ou d'un thème dans le domaine des relations internationales ou ailleurs.

Ce cours ne se donne *pas* comme objectifs :

- de fournir une histoire par « grande puissance » du système international, vue des Etats-Unis, de la Russie (ex-URSS) ou de la Chine par exemple ;
- de « tout faire », c'est-à-dire de fournir une histoire excessivement événementielle de chaque période, de chaque crise, de chaque thème dans l'histoire des relations internationales ;
- de demander à l'étudiant(e) de mémoriser une histoire chronologique des relations internationales – le cours s'articule d'une façon thématique et connectée et synthétique ;

- de faire une histoire de la « mondialisation du capitalisme », ni de faire une histoire « occidento-centrique », ni « tiers-mondiste ». Ce sont les connexions mondiales qui nous intéresseront dans le cadre de ce cours ainsi que les grands thèmes les sous-entendant.

Textes du cours :

– Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours,* tome II, Paris, Armand Colin, 2009 (16ème édition). Il s'agit d'un très bon manuel en histoire des relations internationales. Ce livre est désormais disponible à la COOP de l'UQAM. Pour l'obtenir, voir : https://coopuqam.com/fr/boutique/prescriptions, ensuite entrez le sigle de notre cours HIS4467 dans la partie : « matériel obligatoire et recommandé ». Le resonsable m'a assuré que le manuel est déjà disponible sur place.

– Mes « power points », plans, lexiques, tableaux, chronologies et cartes pour toutes les séances seront disponibles sur moodle. Tous les articles que nous utiliserons en cours sont disponsible en ligne ou sur moodle.

Formule pédagogique
La base du cours s'effectuera sous forme magistrale, tout en faisant appel à des sources audiovisuelles (power point, affiches et films documentaires) et des textes de première main, qui seront souvent discutés et commentés en classe en relation avec le sujet d'un cours magistral.

Bibliothèques
En tant qu'étudiant(e)s, vous avez accès à distance aux ressources et aux bases de données électroniques de la bibliothèque. Pour trouver des articles scientifiques, par exemple, vous avez accès aux moteurs de recherche comme JSTOR, Persée, Cairn et bien d'autres.

Voir : https://uqam-ca.libguides.com/az.php?s=133094

En cas de problèmes d'accès aux ressources numériques (par exemple, votre connexion à distance à la bibliothèque ne fonctionne pas), veuillez consulter : https://bibliotheques.uqam.ca/aide/soutien-technique-probleme-acces/

Evaluation :
La répartition de la note de la session se fera de la manière suivante :

1. Examen de mi-session (30% de la note finale)
2. Commentaire de texte (35% de la note finale)
3. Examen de fin session (35% de la note finale)

1) Un examen de mi-session (30% de votre note finale)

L'examen de mi-session aura lieu dans notre salle de cours le 15 octobre. Cet examen demandera à l'étudiant.e de répondre à deux questions de développement en faisant un argument structuré et analytique. Il faut prendre position (exemple : *Dans quelle mesure* peut-on dire que les Soviétiques sont à l'origine du déclenchement de la Guerre froide ?). Chaque question vaudra 50% de la note finale de l'examen (50 x 2 = 100%). Pour chaque réponse, il faut une introduction dans laquelle vous annoncez votre réponse à la question, votre argument, et expliquer comment vous comptez organiser votre texte pour en faire la démonstration (comment vous allez diviser votre sujet). Donnez des exemples précis pour appuyer votre argumentaire. Il faudrait aussi une conclusion qui sert moins d'un résumé de ce que vous venez de dire dans votre travail que d'une ouverture ou d'une affirmation de l'intérêt de votre argument. L'examen de mi-session vaudra 30% de votre note finale.

Chaque question exigera environ une heure pour sa préparation et pour sa rédaction. Je ne peux pas vous dire combien de pages d'un cahier il faudrait remplir : c'est la qualité de votre réponse qui compte plus que le nombre de pages. Vous aurez les trois heures du cours pour mener à bien cet examen sur table.

2) Un commentaire de texte (35% de votre note finale)

Vous choisirez un des textes se trouvant sur moodle sous la rubrique « commentaire de texte ».

Un commentaire de texte demande à l'étudiant(e) de soulever la signification historique d'un texte de première main en faisant appel à ses connaissances historiques et à ses talents analytiques. C'est l'occasion pour l'étudiant de se mettre au métier de l'historien.ne. Le commentaire de texte doit être présenté en 5 étapes : 1) Introduction (10%, divisé en deux sous parties) : 1a) Identifier la nature et l'origine du document (mémoires, communiqué, source de première ou de seconde main), ainsi que l'auteur et la date du document (5%) et 1b) dégager et annoncer en une phrase votre hypothèse quant à la signification historique du texte selon vous (le fil conducteur implicite dans le texte que vous allez rendre explicite dans votre commentaire). Selon vous, quelle est l'idée centrale du document autour de laquelle votre analyse va porter (5%) ? 2) Explication du texte (20%) : il faut expliquer *le contexte historique* du document en faisant appel à vos propres connaissances et recherches. Il faut expliquer les mots, termes, phrases ou allusions qui ne sont pas connus pour le lecteur non avisé. 3)

L'analyse du texte (50%). L'analyse du texte est le principal intérêt de l'exercice et le plus passionnant à faire pour nous ! Il faut mettre en évidence l'intérêt historique du texte – la signification historique du texte par rapport à votre hypothèse annoncée en introduction. Analysez ce qui dit l'auteur(s), en le confrontant avec ce que vous connaissez grâce à vos recherches. Soulignez les contradictions, les silences, voire les mensonges (s'il y en a). Quel est l'enjeu du texte pour l'auteur, les auteurs ? A qui s'adresse-t-il/elle véritablement l'auteur ? Dans quel but ? Quel est le message essentiel du texte qui dépasse le seul cadre événementiel ? Il faudrait citer des extraits du provenant du texte pour illustrer votre propos analytique. 4) La conclusion du texte (10%). Il faut expliquer la portée du document : l'impact du discours ou les conséquences d'une politique. 5) La bibliographie (10%). Pour la bibliographie, je vous demanderais de bien vouloir utiliser ***quatre références scientifiques*** : des monographies et articles rédigés par des spécialistes de la question. *Sur les quatre références, je vous demanderais d'utiliser au moins un livre d'histoire signé d'un spécialiste de la question.* Pour ce faire, vous pouvez effectuer vos recherches en ligne à partir de JSTOR, CAIRN, Persée entre autres. Wikipédia est souvent très bien mais ne compte pas dans le cadre de ce travail.

L'étudiant.e choisira un texte parmi plusieurs portant sur divers temps et périodes et qui se trouvent sur moodle.

L'étudiant présentera ce travail à l'écrit – de 7 à 10 pages dactylographiées (tapé à l'ordinateur). Les 7 à 10 pages n'incluent pas la bibliographie ni la page de titre. Quant à la mise en forme à suivre, il faut utiliser Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 si vous voulez. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement).

Respectez le nombre de pages et les consignes (marges, interligne), je vous prie. Vous serez pénalisé si vous dépassez les 10 pages (5 points par page) ou si vous trichez en « ajustant » les marges ou l'interligne (amende de 7 points sur la note finale). *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins.*

Pour plus d'informations, voir le guide des étudiants du premier cycle du département d'histoire (p. 11) : https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/guide_1ercycle_version_finale_2021_03_16.pdf

Vous me rendrez votre travail au plus tard le 19 novembre à 9H30.

Ce travail vaudra 35% de votre note finale.

Il s'agit d'un travail individuel. Il vous est interdit d'effectuer ce travail en équipe ou avec un camarade de classe.

Politique du retard pour ce travail :

3 points par jour ouvrable. Ne soyez pas en retard, s'il vous plaît. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle et aucun travail ne sera accepté s'il est glissé sous ma porte. Il m'est difficile d'accorder des exceptions aux étudiants sauf en cas d'urgence. Sinon, cela devient très difficile à gérer.*

3) Examen de fin session (35% de votre note finale) :

L'examen final aura lieu le 10 décembre à 9H30 dans notre salle de cours. L'examen final se divisera en deux parties : 1) un questionnaire au choix multiple (QCM) et 2) deux questions à développement. Le QCM consistera en 5 questions à choix multiple (4 points chacune) de nature générale portant sur les articles abordés dans le cadre de notre cours dès le début (20%). Il n'y aura pas de questions pièges et je vous donnerai la liste des cinq articles à préparer deux semaines à l'avance. Il s'agit de saisir l'argument de l'auteur(e) pour trouver la bonne réponse. La deuxième partie du contrôle demandera à l'étudiant(e) de répondre à deux questions de dissertation. Chaque question vaudra 40% de la note finale (40 x 2 = 80% + QCM 20% = 100%). Les questions à développement seront spécifiques mais analytiques, basées sur le cours magistral et les lectures. Les questions à développement pour l'examen final *porteront uniquement sur la période ultérieure à la semaine de relâche*.

Calendrier des séances et lectures :

1) le 3 septembre à 9H30 : « D'un ordre à un autre … Les conséquences globales de la Seconde guerre mondiale (1937-1945) »

Lectures obligatoires :

- « Bilan de la Seconde guerre mondiale (en chiffres) », *Repères, @* https://www.cvce.eu/c/document_library/get_file?uuid=916a0cec-05ed-48b5-96b2-25d90d59d5f1&groupId=10181

2) **le 10 septembre : « De la méfiance à la défiance : l'échec de la Grande Alliance et les débuts de la Guerre froide (1917-1946) »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 5-49.
- Erez Manela, « The Wilsonian Moment and the Rise of Anticolonial Nationalism: The Case of Egypt », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 12, no. 4 (décembre 2001), pp. 99-122 @ https://kcjohnson.files.wordpress.com/2013/12/manela-article.pdf

3) **le 17 septembre : « Et la guerre froide commença à l'ouest (Acte I) : Le bloc atlantique face à l'Europe soviétique »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 55-61, 63-89, 95-102.
- La doctrine Truman (le 12 mars 1947) sur moodle en traduction française et en anglais @ https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1839
- Le discours d'Andrei Zhdanov (septembre 1947)

4) **le 24 septembre : « Et la Guerre froide s'étendit à l'est (Acte II) : l'expansion de la Guerre froide vers l'Asie et ses effets mondiaux »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 50-55, 102-106, 172-177, 206-211, 213-215.
- Justine Faure, « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) », *Histoire@politique*, vol. 3, no. 3, (2007), @ http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-16.htm
- Geir Lundestad, « Empire by Invitation ? The United States and Western Europe, 1945-1952 », *Journal of Peace Research*, vol. 23, no. 3, (septembre 1986), pp. 263-277 @ https://www.jstor.org/stable/pdf/423824.pdf?refreqid=excelsior%3Ac70ad845a52e06442a306491f5f77f5a

5) **le 1 octobre : « De la « coexistence pacifique » jusqu'au bord du gouffre : la fragilité du système international de la Guerre froide (1953-1963) »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 219-244.
- Pierre Grosser, « Trois réflexions sur l'analogie entre la crise coréenne et la crise de de Cuba », *The Conversation*, le 29 août 2017 @ https://theconversation.com/trois-reflexions-sur-lanalogie-entre-la-crise-coreenne-et-la-crise-de-cuba-82840

6) **le 8 octobre : « *La balance fragile de la terreur* : la 'nucléarisation' des relations internationales au 20ème siècle et discussion du film *Dr. Folamour* et la théorie nucléaire selon Stanley Kubrick.** *Docteur Folamour* de Stanley Kubrick, (1963)) @ en anglais et français. Le film en version originale est disponible gratuitement ici : https://www.primevideo.com/detail/0IQXHW3TW6UF8W3CMCM7Y3ZX51/ref=dv_web_auth_sso_sign Vous pouvez le louer en version française sur amazon.ca (5.00$CAD) @ https://www.primevideo.com/detail/0IQXHW3TW6UF8W3CMCM7Y3ZX51/ref=dv_web_auth_sso_sign

Lectures obligatoires :

- David S. Painter, *The Cold War: An international history,* Londres, Routledge, 1999, pp. 40-44, 58-62 @ https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632
- Pierre Milza, *Les relations internationales, 1945-1973*, (Paris, Hachette, 1996), pp. 108-114, 172-177 (sur moodle)
- Fred Kaplan, 'Truth is stranger than 'Strangelove', *International Herald Tribune,* (le 13 octobre 2004), https://www.nytimes.com/2004/10/10/movies/truth-stranger-than-strangelove.html?_r=0 cet article se trouve aussi sur moodle

7) **le 15 octobre : examen de mi-session sur table en salle de cours**

8) le 22 octobre : semaine de relâche, pas de cours.

Commencez svp à travailler sur votre commentaire de texte. C'est très important de commencer tôt, svp. Les consignes détaillées sont sur moodle

9) **le 29 octobre : « La décolonisation à la croisée de la Guerre froide : l'échec diplomatique au Vietnam et victoire diplomatique en Algérie »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 121-137, 175-177, 187-206, 266-273.
- Matthew Connelly, « L'indépendance algérienne : une révolution diplomatique », *Esprit* , vol. 10, no. 308, (octobre 2004), pp. 142-156 https://www.jstor.org/stable/pdf/24250372.pdf
- Pierre Grosser, « En relations internationales, le non-alignement existe-t-il vraiment ? », *The Conversation,* (le 14 mai 2023), https://theconversation.com/en-relations-internationales-le-non-alignement-existe-t-il-vraiment-204878

10) **le 5 novembre : « D'un côté à un autre : la rupture sino-soviétique et l'émergence d'un nouvel ordre mondial (1956-1995) ? »**

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 244-251, 300-309, 374-377, 402-404.
- Chen Jian et Yang Kuisong, « Chinese politics and the collapse of the Sino-Soviet alliance », Odd Arne Westad, éd., *Brothers in arms*, (Stanford, Stanford University Press, 1998), pp. 246-277 sur moodle

11) le 12 novembre : « La diplomatie culturelle en relations internationales depuis 1945 jusqu'à présent : qui 'joue' qui ? »

Lectures obligatoires :

- Robert Frank, « Chapitre 16. Culture et relations internationales : les diplomaties culturelles », dans Robert Frank, éd., *Pour l'histoire des relations internationales,* (Paris, Presses Universitaires de France, 2012), pp. 371-386 @ https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246-page-371.htm
- Joseph Nye, « Public Diplomacy and Soft Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science,* vol. 616, (mars 2008), pp. 94-109 @ https://www.jstor.org/stable/pdf/25097996.pdf?refreqid=excelsior%3Acdfbfde23da66a9d21970c2654457b1f

12) le 19 novembre : « Vers une détente fragile … oui, mais où ? La guerre du Vietnam et le rapprochement Est-Ouest »

Remise de vos commentaires de texte

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 279-315, 360-377.
- David S. Painter, *The Cold War: An international history,* Londres, Routledge, 1999, pp. 66-94 @ https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=169632

EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS :
Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

13) le 26 novembre : Les organisations internationales depuis 1945 : les cas de l'ONU et de l'Union européenne

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 5-16, 155-159, 181-186, 286-297, 380-384, 480-511.
- Anne-Marie Slaughter, 'A New U.N. for a New Century', *Fordham Law Review*, no. 74, (2006), pp. 2961-2970 @ http://ir.lawnet.fordham.edu/flr/vol74/iss6/1/

14) le 3 décembre : « La fin de la Guerre froide jusqu'aux guerres en Irak et Afghanistan : un nouvel ordre … oui, mais lequel ? »

Lectures obligatoires :

- Duroselle et Kaspi, *Histoire des relations internationales*, pp. 394-422, 554-570, 579-593.
- Pierre Grosser, **«** Quand le début des années 1990 annonçait le monde d'aujourd'hui … », *The Conversation*, (le 20 février 2017) @ https://theconversation.com/quand-le-debut-des-annees-1990-annoncait-le-monde-daujourdhui-72859
- Jean-Luc Maurer, « Le casse-tête chinois de Taïwan », *The Conversation*, (le 2 septembre 2022) @ https://theconversation.com/le-casse-tete-chinois-de-ta-wan-189085
- Robert Kagan, « Backing into World War III », *Foreign Policy,* (le 6 février 2017), @ https://foreignpolicy.com/2017/02/06/backing-into-world-war-iii-russia-china-trump-obama/

15) le 10 décembre : examen de fin session en salle de cours

Quelques règles et informations

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Document et Informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8**.** Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap **:**
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Règlements pédagogiques du département d'histoire

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel **:** Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique : Pour** que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps